

5628/169

Joan Colliers

s. 1648.

M. grosse - 40 B.^d de la Boison d'or
Bruges.

LOUIS GROSSÉ

40-41, Boulevard de la Toison d'Or,
BRUGES (Belgique).

40-41, Gulden Vlieslaan,
BRUGGE (Belgie).

Compte chèques postaux 24601
Postcheckrekening

Bruges, le 29 Mai 1926

5628
169

à Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées Royaux
Bruxelles.

Monsieur,

Sauf avis contraire de votre part je ferai prendre le tableau
"Descente de Croix" par Cossiers dans le courant de la semaine
prochaine.

Avec mes excuses d'avoir tardé si longtemps à vous donner de mes
nouvelles veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'expression
de mon respect.

pour L. Grossé

L. Grossé

Bruxelles le 16 avril 1926.

Monsieur,

Suite à votre lettre du 13 courant, j'ai le regret de vous informer que la décision de la Commission Directrice et Administrative (section d'art ancien) étant strictement limitée à la somme de 20.000 frs., et ce prix n'étant pas accepté par votre client, - il y aurait lieu de faire reprendre ici le tableau de Cossiers, que nous regrettons de ne pas voir entrer dans les collections de l'Etat.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur-en chef,

A Monsieur Louis Grossé
40-41 Boulevard de la Toison d'Or
BRUGES.

LOUIS GROSSÉ

40-41, Boulevard de la Toison d'Or,
BRUGES (Belgique).

40-41, Gulden Vlieslaan,
BRUGGE (Belgie).

Compte chèques postaux 24601
Postcheckrekening

le 13 Avril, 1926.

Le Comier

M. Fierens

Monsieur Fierens Gévaert,

Conservateur en chef du Musée royal des
Beaux Arts à Bruxelles.

Monsieur le Conservateur en Chef,

En réponse à votre estimée reçue le 7 de ce mois,
j'ai l'honneur de vous informer qu'à la réception de votre lettre,
mon client ne m'avait pas encore donné réponse définitive. A ma
nouvelle demande il me dit ne pas se défaire du tableau en ques-
tion, à moins de quarante mille francs.

Je crois qu'il a une offre sérieuse de cette importance.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef,
l'assurance de mes sentiments respectueux.

L. Grossé

6 avril 1926

Monsieur

Je m'étonne de n'avoir pas reçu encore de nouvelles de la proposition que M. Bautier, conservateur, vous a transmise le 3 février dernier, au lendemain de la séance de la Commission du Musée. Une nouvelle réunion devant avoir lieu prochainement, je serais désireux de communiquer à mes collègues l'acquiescement que vous espériez recueillir auprès des co-héritiers du tableau de Cossiers.

Agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués

Le Conservateur en chef

A Monsieur Grassé
40 boulevard de la Toison d'Or
Bruges.



Muges, le 31 Janvier 1926.
Messieurs le Conservateur en Chef.

Comme suite à votre estimée du 22
dernier, Question du Tableau de Cossiers.
J'ai l'avantage de vous informer que j'aurai
l'honneur de vous rendre visite mercredi
prochain vers 11 heures, sauf avis contraire
de votre part. —

Cette fois. Messieurs le Conservateur en Chef.
J'ai l'honneur de vous présenter mes respectueux
hommages. —

Carte vendue au bénéfice de l'œuvre
ASILES DES SOLDATS INVALIDES BELGES
Rue de la Croix-de-Pierre, 27, Bruxelles

J. P. Poirier
40. B^d 1. la Commission.

Bruxelles le 22 janvier 1926.

Monsieur,

Le tableau de Cossiers a été soumis à l'examen de la Commission directrice et administrative du Musée (section d'art ancien) au cours de sa séance de lundi. La décision a été favorable en principe à l'entrée de cette "descente de croix" dans les collections de l'Etat. J'espère donc que nous arriverons à un accord, et je serais heureux de vous voir à ce sujet. Voulez-vous passer par mon bureau un matin vers 11 heures en me prévenant.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Grossé
Avenue de la Toison d'Or 40
BRUGES.

Rapport présenté au Comité des Accroissements

(ART ANCIEN)

Nous avons rencontré déjà en 1917 chez Mme. Le Roy Gustady à Bruxelles cette Descente de croix signée Jean Cossiers et datée 1646, Maintenant proposée en vente par M. Grossé, 40 boulevard de la Toison d'Or à Bruges. Le tableau offre de sérieuses qualités, et le peintre trop peu étudié dont nous possédons déjà une vaste composition "Le déluge universel" mérite d'être représenté encore au Musée. Nous pensons donc que cette oeuvre-ci serait désirable, dans les limites de prix à convenir.

le Conservateur-adjoint,

Baerting

Je connais également ce tableau depuis une dizaine d'années. Il est dans la manière des oeuvres de l'ornement peintes pour l'église du Beguinage de Malines et donnerait de ce maître une idée de nos galeries une idée meilleure que ne peut le faire son Déluge universel. Le prix d'achat ne devrait pas dépasser 20.000 fr.

Pereux - Gevaert

D'acand

Hulst & Loo

Bruxelles le 22 décembre 1925.

Monsieur,

Le tableau de Cossiers nous est bien parvenu et se trouve dans la salle de la Commission Directrice et Administrative du Musée. Celle-ci ne devant pas réunir avant quelques temps, et comme nous sommes très pris en ce moment par l'organisation d'une Exposition "David et son temps" qui s'ouvrira ici le 30 décembre, - je vous serais obligé de différer votre visite. Nous causerons plus utilement dans les premiers jours de janvier.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Grossé
40 Boulevard de la Toison d'Or
BRUGES.

Amesbury, le 20 décembre 1938.

Monsieur le Conservateur en Chef.

Comme Suite à l'envoi du tableau
de Copiers. Permettez-moi la respectueuse
liberté de vous demander de bien vouloir
me fixer un jour à votre convenance
pour obtenir un entretien à ce sujet.

— A l'honneur et au plaisir de
vous lire, je vous présente Monsieur
le Conservateur en Chef, l'hommage
de mon respect. —

40. Bardenas de la Eisma d'or

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES
BEHEER VAN TELEGRAFEN EN TELEFONEN

ARRIVÉ à | TOEGEKOMEN te

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).

Luidens art. 6 van de wet van 1 Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst van de private telegrammen.



Lierens
Gevaert
9 rue du Musée
Bruxelles

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende diensaanwijzingen die, desgevallend, voluit of verkort bovenaan het adres worden geschreven :

D { Télég. urgent Dringend teleg.	RP { Réponse payée Antwoord betaald	XP { Exprès payé Bode betaald	PC { Télég. avec accusé de réception télégraphique Teleg. met kennisgeving van ontvang telegraaf	PCP { Télég. avec accusé de réception postal Teleg. met kennisgeving van ontvang post
---	---	---	--	---

Déposé à
A/gegeven te

Bruges

à
te

8 14

N

2

Tableau expédié hier
après midi
Grosse

Bruxelles le 25 novembre 1925.

Monsieur,

L'adresse d'envoi du tableau de Cossiers qui sera soumis
à l'examen de la Commission Directrice et administrative
(Section d'art ancien) est bien la suivante:

Musée Royal des Beaux-Arts,
9 rue du Musée.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués

Le Conservateur-adjoint,

Monsieur L. Grossé
40 Boulevard de la Toison d'Or
BRUGES.

Bruges, le 20 Novembre 1925

Monsieur Pierens-Gevaert
Conservateur en Chef du Musée Royal des
Beaux-Arts
à
Bruxelles.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre estimée
reçue ce jour, question de la vente du tableau représentant la
"Descente de croix" de J. Cassiers.

En ce moment je ferai les démarches nécessaires en vue du trans-
port de la toile et je tiens bonne note de vos remarques con-
cernant l'expédition. J'aurai soin de vous tenir au courant du
jour de l'envoi.

L'adresse où il faut envoyer le tableau est-elle bien: Musée
Royal des Beaux-Arts; rue du Musée? Sinon, veuillez avoir l'obligeance de me la donner exactement.

Entretemps je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur en
Chef, l'assurance de mon respect.

J. Cassiers

110, Bd de la Saison d'été.

om,
n° 9

17 novembre 1925.

Monsieur,

La photographie que vous m'avez remise de la "Descente de croc de J. Cossiers a été examinée par la Commission directrice et administrative du Musée (Section d'art ancien) au cours de sa dernière séance. Plusieurs membres de notre collège s'étant intéressés à ce tableau, qui, à mon sens, pourrait faire l'objet d'une intervention de la "Société des Amis des Musées" en vue de l'offrir aux collections de l'Etat, - je vous engage à envoyer l'oeuvre dans nos bureaux, afin de commencer quelques démarches en ce sens. Selon la règle, les tableaux proposés en vente au Musée voyagent aux frais, risques et périls de leurs propriétaires; mais en ce cas particulier, il y aurait lieu peut-être, d'envisager un partage de la dépense avec les "Amis des Musées" à qui j'en parlerai lors de la prochaine réunion des commissaires aux achats de la dite Société.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Grossé
40 Boulevard de la Toison d'Or
BRUGES.

T.S.V.P.

Il est vraisemblable que le tableau en question ne serait susceptible d'être acquis par l'Etat ou la Société des Amis des Musées Royaux que si l'offre du vendeur correspond à la valeur marchande de l'oeuvre. Celle-ci ne saurait être qu'assez minime, pareille toile en égard à son sujet, à ses dimensions et au fait qu'elle émane d'un maître secondaire, ne pouvant intéresser en rien un particulier; les collections publiques entrent seules en ligne de compte.

9044

~~Bruxelles, le 27 août 1925.~~

~~Cossiers~~

Monsieur le Curé,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me répondre avec tant d'empressement à ma lettre par laquelle je vous demandais des renseignements au sujet du tableau de Cossiers.

Je serai heureux de pouvoir vous fournir quelques indications sur les tableaux de votre église qui ont été détruits. Mais comme je ne les connais pas, que leur importance et leur valeur artistique me sont inconnues, vous devez comprendre qu'il m'est impossible de vous en fixer le prix même approximatif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Curé, l'expression de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

Monsieur le Curé Fr. De Smedt,
HUMBEREK.

Bruxelles, le 17 août 1925.

Monsieur le Curé,

Est-il vrai, ainsi que le mentionne l'inventaire des objets d'art de l'arrondissement de Bruxelles, que le maître-autel de votre église est orné d'un tableau de Jean Cossiers, représentant la Descente de Croix ? Comme nous nous intéressons aux productions de ce peintre, dont nous conservons une oeuvre en notre Musée, nous vous serions bien reconnaissant de nous fournir ce renseignement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Curé, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma considération distinguée.

Le conservateur en chef,

Monsieur le Curé
de l'Eglise de HUMBERCK.

Monsieur,

L'église de Humbert
avec tout le contenu
a été complètement
détruite par les Allemands
pendant la guerre.

Je ne saurais plus vous
donner les renseignements
voulez. Je sais que le tableau
du maître-autel a été évalué
pour les dommages de guerre
à 7500 frs — un autre
tableau 5000 — un troisième
3000. Est ce que la somme
de 7500 frs ne serait pas trop
basse ?

Mees respects
Fr. De Smelt
curé
Humbert

CARTE POSTALE

Nom
et adresse de
l'expéditeur

Naam
en adres van
den afzender

M.



POSTKAART



Monsieur Fierens - Gevaert
cabinet du conservateur en chef
Musée - Royal des beaux arts
Belgique